

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

DECRET N° 84-732 DU 30 MAI 1984

Portant nomination d'un Directeur de la Jeunesse et des Activités Socio-Educatives.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Sur propositions du Ministre de la Jeunesse et des Sports,

- VU la Loi N° 60-356 du 3 Novembre 1960 promulguant la constitution de la République de Côte d'Ivoire ;
- VU le Décret n° 79-887 du 24 Octobre 1979, portant statuts particuliers des corps du personnel de la Jeunesse et des Sports ;
- VU le Décret n° 83-1314 du 18 Novembre 1983, portant nomination des Membres du Gouvernement ;
- VU le Décret n° 84-723 du 30 MAI 1984 , portant attributions du Ministre et reorganisation de ses Services ;

Le Conseil des Ministres entendu.

D E C R E T E :

ARTICLE 1ER. - Monsieur KOUASSI KOUADIO VICTOR (Mle 105214.S) Inspecteur de la Jeunesse et des Sports de 2ème classe, 1er échelon, est nommé Directeur de la Jeunesse et des Activités Socio-Educatives en remplacement de Monsieur KONAN N'DRI appelé à d'autres fonctions.

ARTICLE 2 . - Le Ministre de la Jeunesse et des Sports, le Ministre de l'Economie et des Finances, le Ministre de la Fonction Publiques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire.

Fait à Abidjan, le

FELIX HOUPHOUET-BOIGNY

Copie certifiée conforme à l'original
Président du Conseil Supérieur du Gouvernement et P.D.G.

J. GRIGNARD

ARRETE N° 007

DU 7/6/84

Portant nomination de Sous-Directeur
d'Administration Centrale.

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Vu la loi n° 60-356 du 3 Novembre 1960, promulgant la constitution
de la République de Côte d'Ivoire ;

Vu le décret n° 79-887 du 24 Octobre 1979, portant statuts particu-
liers des corps du Personnel de la Jeunesse et des Sports ;

Vu le décret n° 83-1314 du 18 Novembre 1983, portant nomination
des Membres du Gouvernement ;

A R R E T E

ARTICLE 1er. Sont nommés Sous-Directeurs de l'Administration Centrale,
les fonctionnaires désignés ci-après :

DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

MM. - CADJO Pierre (Mle 15 303-Z)

Inspecteur de la Jeunesse et des Sports de 1ère classe,
3è échelon, Sous-Directeur du Personnel et de la
Programmation des effectifs.

- N'GUESSAN GEORGES (Mle 66 260-L)

Attaché Administratif de 1ère classe, 3è échelon,
Sous-Directeur des Budgets et Comptes

DIRECTION DE L'EDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS

Mme - BOUANGAN née AKPA Yvonne (Mle 77 097-L)

Professeur E.P.S. 2è classe, 4è échelon,
Sous-Directrice de l'Education Physique et des Sports.

Mr. - ABY KOFFI (Mle 79 092-Z)

Professeur E.P.S. de 1ère classe, 2è échelon,
Sous-Directeur des Sports Civils.

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES ACTIVITES SOCIO-EDUCATIVES /

Mme - ADIABOUAH Elisabeth (Mle 53 588-V)

Inspectrice de la Jeunesse et des Sports de
2è classe, 4è échelon,
Sous-Directrice de l'Alphabetisation

Mr. - SEKOU SORO (Mle 123 645-T)

Inspecteur de la Jeunesse et des Sports de
2^{em} classe, 2è échelon,
Sous-Directeur de la Jeunesse.

PECTION GENERALE :

Inspecteurs Pédagogiques :

MM. - ZUNON Antonin (Mle 9 909-S)

Inspecteur de la Jeunesse et des Sports de classe exceptionnelle, 2^e échelon.

- BAGOU GASTON (Mle 14 920-N)

Inspecteur de la Jeunesse et des Sports de classe exceptionnelle, 2^e échelon.

- DIARRA YOUSSEUF (Mle 10 564-V)

Inspecteur de la Jeunesse et des Sports de Classe exceptionnelle, 2^e échelon.

- AMON ASSOUMOU (Mle 41 401-U)

Inspecteur de la Jeunesse et des Sports de 1^{ère} classe, 1^{er} échelon.

-

- KOUAME KOFFI Emmanuel (Mle 110 833-P)

Inspecteur de la Jeunesse et des Sports de 2^e classe, 2^e échelon.

ARTICLE 2. - Les intéressés auront droit aux indemnités prévues par les textes en vigueur.

ARTICLE 3. - La dépense est imputable au Budget Général, chapitre 29-12-00-10, 29-14-01-10, 29-13-01-10, 29-10-03-10.

ARTICLE 4. - Le présent arrêté qui prend effet pour compter de sa date de signature, sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

AMPLIATIONS :

- Présidence de la République ...	2
- Tous Ministères	27
- Minis. JPS/CAB	3
- " " DAAF/P.	6
- " " Directions	16
- " " Sces Ext.	15
- " Intérieur/Préfectures	8
- Dtion. Contrôle Financier	2
- Contrôle Financier	2
- Dtion. S. D. V.	3
- Dtion. C. P. T.	3
- Dtion. Budget et Comptes	2
- Intéressés	11
- Dossiers	11
- J.O.R.C.I	1

Abidjan, le 27.03.84

